

## EDITORIAL

**A** peine a-t-on eu le temps de s'apercevoir que 2007 était fini que l'on est déjà en février !

**S**ans doute le rythme soutenu des fêtes et manifestations à Saint Dizier Leyrenne participe-t-il à ce sentiment que le temps nous échappe. Foire aux boudins, fête du pain, feu de St Jean, fête de la commune, du tennis, manifestations sportives, lotos, thés dansants, le TELETHON en décembre (et j'en oublie !), tous ces évènements qui jalonnent l'année témoignent du dynamisme de nos associations qui animent notre vie communale. Qu'elles en soient une fois de plus remerciées, dans ce premier numéro de l'année du « petit journal », qui est aussi le dernier de la mandature !

**E**n cette période électorale, je ne me départirai pas du devoir de réserve qui s'impose dans un organe municipal, et donc simplement, du fond du cœur, souhaiterai à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2008 !

*Le Maire, Hervé GUILLAUMOT*

### **Dans ce numéro :**

Au Conseil municipal	Page 2 , 3, 4
Infos	Page 5
Associations	Pages 6, 7
Téléthon	Page 8, 9
Calendrier des animations	Pages 10, 11
Etat civil	Page 12

### **Sommaire :**

- Une mise en conformité des vestiaires du stade pour leur permettre d'accueillir les équipes venues des contrées voisines...
- Une formation aux premiers secours gratuite organisée par la MSA.
- La salle du conseil municipal est régulièrement le lieu d'exposition des œuvres...

### Nouveau règlement du service de l'assainissement collectif

Nous avons reçu le nouveau règlement d'assainissement collectif pour notre commune, adapté à partir du modèle national, selon les modifications décidées avec les services communaux le 5 octobre dernier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver ce nouveau règlement d'assainissement collectif et décide de l'adresser à chaque usager pour qu'il devienne exécutoire.

### Achat du délaissé du Conseil Général au Montarichard

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à l'acquisition d'un délaissé appartenant au Conseil Général, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, d'acheter le délaissé appartenant au Conseil Général, situé au Montarichard, section DP n° 1 d'une superficie de 13 220 m<sup>2</sup> au prix de 700 €.

### Création de nouveaux vestiaires au stade

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement des citoyens. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. La municipalité de St Dizier Leyrenne se veut attentive à cette évolution en adaptant le développement de sa politique sportive aux besoins de sa population.

C'est pour cette raison qu'elle souhaite construire une nouvelle structure sportive dans un souci de :

- Favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre qui doit "permettre à tous l'accès aux activités de façon adaptée selon les besoins, les aptitudes, les désirs, les possibilités et les motivations de chacun".
- Encourager les projets et actions qui permettent le développement des animations sportives de proximité.
- Intégrer le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté :

Sport et éducation : dans le temps scolaire, prendre en compte, faciliter et permettre à l'enfant et au jeune de vivre sa pratique physique et sportive au quotidien apparaît comme essentiel dans la dimension éducative à laquelle il a le droit de prétendre.

Sport et santé : la pratique sportive et l'activité physique orientées dans l'objectif d'hygiène et de prévention ne sont pas laissées pour compte.

Sport et citoyenneté : au travers des relations qu'il génère entre les individus, le sport est un vecteur de communication et porteur de valeurs essentielles telles que l'échange et l'intégration.

- Encourager le "foot loisir" qui permet des rencontres amicales organisées sous la forme d'un championnat local avec des équipes venant d'horizons très divers et qui participe à cet objectif et permet de tisser du lien social.
- Faciliter un accès à tous sur des équipements sportifs performants.
- Soutenir les associations sportives locales : le rôle du tissu associatif est indéniable dans son implication à générer de l'animation. La municipalité à la volonté de développer et de garantir, en concertation avec l'ensemble des partenaires, la qualité des infrastructures sportives.

Construits dans les années 50, les vestiaires du stade sont vétustes.

- Suite à l'accession de l'équipe de football de St Dizier Leyrenne en 1ère division, les responsables du club demandent une mise en conformité des vestiaires du stade pour leur permettre d'accueillir les équipes venues des contrées voisines.

- Après à la visite des locaux, les élus et les responsables du club ont mis en évidence :

Un mauvais état général de la toiture.

L'insalubrité des lieux, indigne d'une équipe de 1ère division.

L'impossibilité de recevoir en toute sécurité les joueurs. De plus, le 28 novembre dernier, la commission de sécurité a jugé les locaux du stade de St Dizier Leyrenne non-conformes.

Dans un cadre d'actions cohérentes répondant à l'intérêt général, le conseil municipal propose de construire une nouvelle structure sportive.

Ces travaux peuvent prétendre à une subvention au titre de la D.G.E. 2008.

La commune envisage le financement de cette opération de la façon suivante :



Subvention D.G.E.(40% du H.T.)	129 520,00 €
Fonds d'Aide à l'Investissement (10 %)	32 380,00 €
Subventions exceptionnelles (10 %)	32 380,00 €
Fonds propres (40 %)	129 520,00 €
<b>Montant des travaux H.T.</b>	<b>323 800,00 €</b>
T.V.A. (19.6 %) éligible au FCTVA	63 464,80 €
<b>Montant total des travaux T.T.C.</b>	<b>387 264,80 €</b>

### **MOTION**

*"Les élus se mobilisent pour ne pas voir disparaître du paysage creusois les deux tribunaux d'Instance d'Aubusson et de Bourganeuf dont l'utilité pour notre population ne fait aucun doute. En effet, si la réforme de la carte judiciaire est appliquée en l'état, il n'y aura plus désormais qu'un seul et unique Tribunal d'Instance à Guéret. Les justiciables les plus modestes, ceux pour lesquels la proximité du tribunal permet le meilleur accès à la justice, se trouveraient ainsi pénalisés par une décision contraire à l'intérêt général prise sans la moindre concertation avec les élus."(Michel MOINE, Maire d'Aubusson)*

Pour faire preuve de solidarité dans un dossier qui nous concerne tous,

Le Conseil Municipal de St Dizier Leyrenne marque sa plus vive opposition à la perspective de réforme de la carte judiciaire de la Creuse. Il n'est pas admissible de réduire la présence judiciaire dans ce département au seul ressort de Guéret, lui-même privé de son pôle de l'instruction.

Nous demandons à Madame la Garde des Sceaux le réexamen de son projet en Creuse, en tenant compte des spécificités rurales, sociales et économiques de notre département. Les seuls critères comptables, dont l'application ne générera aucune économie pour le budget de l'État, ne peuvent que conduire à une désertification judiciaire, préjudiciable à l'intérêt général de la population creusoise.

Le Conseil Municipal réaffirme son attachement fondamental au principe d'égalité républicaine et de solidarité nationale, mis à mal par le projet tel qu'il nous est présenté. (8 voix pour et une abstention).

### **Circuit de la Croix de la Mine – inscription au P.D.I.P.R.**

Après avoir pris connaissance des chemins et des itinéraires enregistrés par le Conseil Général correspondant aux délibérations prises par le Conseil Municipal au cours des dernières années,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne un avis favorable à l'adoption de l'ensemble du Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Creuse,
- confirme la demande d'inscription des dits chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse,
- demande en complément de ceux-ci, l'inscription du chemin de la Croix de la Mine et du circuit découverte de Champroy faisant l'objet de la présente délibération.

Après avoir pris connaissance du projet et du tracé des chemins et des itinéraires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande l'inscription des chemins susvisés au Plan Départemental des

### Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse.

Ces chemins cités ci-dessous, situés sur le territoire de la commune, sont publics ou appartiennent au domaine privé de la commune.

Ils seront inscrits au PDIPR de la Creuse, comme :

A) Chemin de la Croix de la Mine : *Itinéraire de randonnée pédestre, communal.*

B) Circuit découverte de Champroy : *Chemin rural d'intérêt patrimonial (fontaine, lavoir, ancien pont, maisons à toit en auvent, chapelle, reposoirs, points de vue)*



Le Conseil municipal s'engage :

- À conserver aux sentiers de promenade ou de randonnée un caractère public et ouvert, praticables toute l'année.

- À déléguer à la Communauté de Communes l'entretien des itinéraires de randonnée chaque année ainsi que la réalisation du balisage conformément à la fiche technique de la charte nationale du balisage, en référence aux spécificités des sentiers (pédestre, équestre et VTT) et garantir le renouvellement des marques autant que besoin.

Le Conseil Municipal prend acte que la commune peut s'assurer l'assistance technique du Département de la Creuse pour toutes questions d'ordre technique, administrative ou législative concernant les chemins inscrits ou à inscrire au PDIPR et les itinéraires de randonnée sur le Département.

### Assainissement réseau et unité de traitement de POMMIER et du MASBEAU

Pour la troisième année consécutive, Monsieur le Maire indique que la commune de St Dizier-Leyrenne a prévu de créer un réseau d'assainissement unitaire dans les bourgs de Pommier et de Masbeau, de réaliser une unité de traitement par filtre à sable (100 EH) et d'effectuer les travaux par appel d'offres ouvert avec une entreprise générale.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE), établi par la DDE 23, prévoit la réalisation des travaux en 2 lots qui correspondent au projet validé par la commune :

- Le lot 1 correspond à la réalisation des travaux du réseau.
- Le lot 2 correspond aux travaux de l'unité de traitement.

Le montant prévisionnel des travaux se répartit comme suit :

Le montant des travaux comprend  
les tests sur réseau pour 9 239,10 € TTC

Désignation	Total
Lot 1 Réseau	231 715,00 €
Lot 2 Filtre à sable	88 210,00 €
Total HT	<b>319 925,00 €</b>
TVA 19.6%	62 705,30 €
<b>Total TTC</b>	<b>382 630,30 €</b>

Le financement de l'opération est donné ci-après :

Subvention du Conseil Général(30 % du montant H.T.)	95 977.79 €
Agence de l'Eau Loire-Bretagne(15 % du montant plafonné du montant H.T.)	47 988.75 €
Fonds propres	175 958.46 €
Montant des travaux H.T.	319 925,00 €
T.V.A. (19.6 %) éligible au FCTVA	62 705,30 €
Montant total des travaux T.T.C.	382 630,30 €

La dépense est inscrite au budget de la commune. Les travaux sont programmés pour 2008.

## INFORMATIONS - INFORMATIONS

### Une formation aux premiers secours gratuite organisée par la MSA.

A l'initiative de ses échelons locaux, la MSA du Limousin organise durant l'année 2008 plusieurs sessions de formation aux premiers secours.

Gratuites (y compris les repas du midi pris en charge), elles s'effectueront sur 2 journées, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, par groupe d'une dizaine de personnes, avec pour objectif d'obtenir la délivrance d'un certificat de compétences.

Pour participer, il vous suffit d'être exploitant agricole, conjoint d'exploitant, aide familial ou salarié agricole.

Inscrivez-vous dès maintenant, le nombre de place est limité !

Lieu : BOURGANEUF au centre Alain GOUZES

les 26 mars et 4 avril 2008

contact : Mme P. DURUDAUD au 05 55 62 05 66 ou J. PRIN à la MSA au 05 55 51 30 51



Madame AUMARECHAL,  
responsable du service de l'Éducation pour la Santé,  
viendra, **le vendredi 7 mars 2008**  
**de 14 heures à 17 heures**, à la salle des fêtes  
pour une dernière séance de "l'Atelier Équilibre"  
à St Dizier Leyrenne.

Nouvelle carte - nouveaux numéros de téléphone



**Entreprise  
VERWAERDE P.**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
RAMONAGE**

23400 St Dizier Leyrenne  
Tél. 05 55 64 39 02 - 06 26 86 22 83

## LEYRENNE PATRIMOINE



**L'Atelier de peinture de l'association Leyrenne Patrimoine expose à la mairie.**

La salle du Conseil Municipal est régulièrement le lieu d'exposition des œuvres des membres de l'atelier peinture qui a pris pour thème, cette fois-ci, les pivoines de Serguéi Toutounov. (Le peintre d'origine russe Serguéi Toutounov, qui vit en France depuis 1983, expose régulièrement en France.)

Samedi 26 janvier, une dizaine de bénévoles des associations « Leyrenne patrimoine » et « Lou Chami », s'étaient donné rendez-vous à Font-Léon, bravant le froid du petit matin.

Leur but, rouvrir un chemin abandonné depuis une trentaine d'années afin de permettre la continuité du circuit de randonnée de la Croix de La Mine.

Armés de tronçonneuses, scies, sécateurs, ils ont dégagé un passage au milieu d'une végétation qui avait pris ses aises.

Un excellent repas préparé avec soin par les bénévoles féminines de l'association permet de reconstituer les forces pour l'après-midi et ce n'est que vers 17 h que l'équipe se sépara, promettant de revenir bientôt pour terminer le travail déjà bien entamé.



## TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

Pour accéder au court et pratiquer le tennis en famille, nos tarifs pour l'année 2008 sont les suivants :

Tarif individuel adulte (+ de 18 ans) non limitatif,

Tarif licence couple individuelle : 60,00 euros (accès non limitatif),

Tarif passeport familial une licence par personne (parents, enfants) : 75,00 Euros (accès non limitatif),

Tarif forfait semaine : 25,00 Euros (accès non limitatif),

Tarif forfait 1 heure : 3,00 Euros par personne.

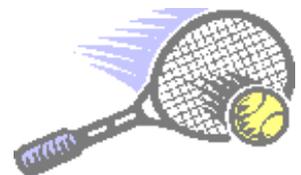
Si vous êtes déjà licencié au sein d'un autre club : merci de communiquer une photocopie: 36,00 Euros (accès non limitatif),

Tarif licence 1er enfant : 18,00 Euros (accès e de votre licence lors de votre inscription :

Tarif adulte : 22,00 Euros (accès non limitatif), Tarif enfant : 16,00 Euros (accès non limitatif).

Pour jouer en nocturne, se procurer un jeton auprès des personnes chargées de la gestion des clés (sachant qu'1 Euro = 1 jeton).

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter un membre de l'équipe dirigeante suivant :*



*"Mon exigence pour la vérité m'a elle-même enseigné la beauté du compromis"*

*Gandhi*

Auguste NICOLAS, Président au 06.84.11.41.56 ou au 05.55.64.45.18,

Claude PEYNE, Vice-président au 05.55.64.42.28 ou 06.73.23.28.85,

Audrey HALL et Petra TOWNSEND, vice-présidentes jumelage avec FOREST BOWLAND.

Marie-Claude PAROUTY, secrétaire générale au 05 55 8016 96.

Nadine NICOLAS, secrétaire adjointe au 05 55 64 47 58.

Christiane RABIER, trésorière au 05 55 64 32 82.

Mauricette EMIEL, trésorière adjointe au 05 55 64 42 41

Appuis administratifs et techniques, Marie-Thé ADUGARD, Muriel NICOLAS.

Le club dispose d'une adresse INTERNET : [tennis.laleyrenne@orange.fr](mailto:tennis.laleyrenne@orange.fr)

Vous pouvez également vous rendre au cours et consulter le panneau d'affichage régulièrement actualisé.



### Compte rendu de la fête du tennis 2007

Sous le soleil, dans une ambiance festive, les 14 et 15 juillet 2007 s'est tenue la désormais traditionnelle FÊTE DU TENNIS en partenariat avec le TC BENEVENT et le TC BOURGANEUF dont l'appui technique a permis de multiplier les matchs et animer des jeux autour du tennis pour les enfants.

Le tirage au sort du jeu SET GAGNANT a permis de récompenser les personnes suivantes :

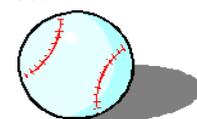
Raquette adulte : Hélène SCHAWARATZKI	Raquette enfant : Maéva EDOUARD
Raquette adulte : Catlin HALL	Raquette enfant : Julie LABERTHE
Raquette adulte : Sylvie VIREVIALLE	Boîte de balles : Marianne CARROZZA, Michel GUERRIER, Roisin HALL

#### LES RESULTATS DU TOURNOI A L'ISSU DES MATCHS SONT LES SUIVANTS :

7/8 ans : Benjamin LEGRAS une coupe ; Lucas LEGRAS un lot de consolation.

9/10 ans : Jérémie SCHAWARATZKI une coupe; Pierre RABIER un lot de consolation

11 / 13ans : Jérémie GAUME une coupe; Roisin HALL une coupe féminine, Hélène SHAWARAZTKI et Catlin HALL un lot de consolation chacune.



Adultes Simples Messieurs : Cyril GUERRIER et Mathieu DEMARGNE gagnent une coupe ; Stéphane MONTAGNE un lot de consolation.

Adultes Simples Dames: Julie GATIGNOLE gagne la coupe; Nadine NICOLAS et Christiane RABIER un lot de consolation.

La coupe GMF du FAIR PLAY revient à Maryse RUELOT pour son courage et sa bonne humeur sur le court.

Il convient de préciser que le double Messieurs n'a pu être mené à son terme faute de temps et par le nombre d'engagés(es), mais la compréhension et la bonne humeur ont été de mises.

Laurence LAGOUTTE du TC BENEVENT remettait les prix aux joueurs et joueuses présents suite au tournoi de BENEVENT en juin où 7 de nos licencié(es) participaient.

MERCI AUX 26 JOUEURS(ES), FÉLICITATIONS AUX HEUREUX(EUSES) LAUREATS(ES).



**RENDEZ VOUS LES 19 ET 20 JUILLET 2008**





# 2007



Le salut (*Rei*) des plus jeunes à leur professeur (*Sensei*)

Le vendredi soir et le samedi toute la journée, les judokas se sont relayés sur le tatami pour nous faire découvrir ce sport.

Les plus courageux d'entre vous n'ont pas hésité à s'initier à l'art de chuter (*ukemi*)!

Les gendarmes ont eux aussi contribué à la réussite de ce téléthon.

D'une façon ludique et pédagogique, ils nous ont fait découvrir une autre facette de leur métier.

Vous avez été nombreux à essayer les lunettes simulant un fort taux d'alcoolémie !



Les petites vahinées des majorettes de Bourgneuf nous ont apporté un peu de soleil !

Moment exotique apprécié de tous !

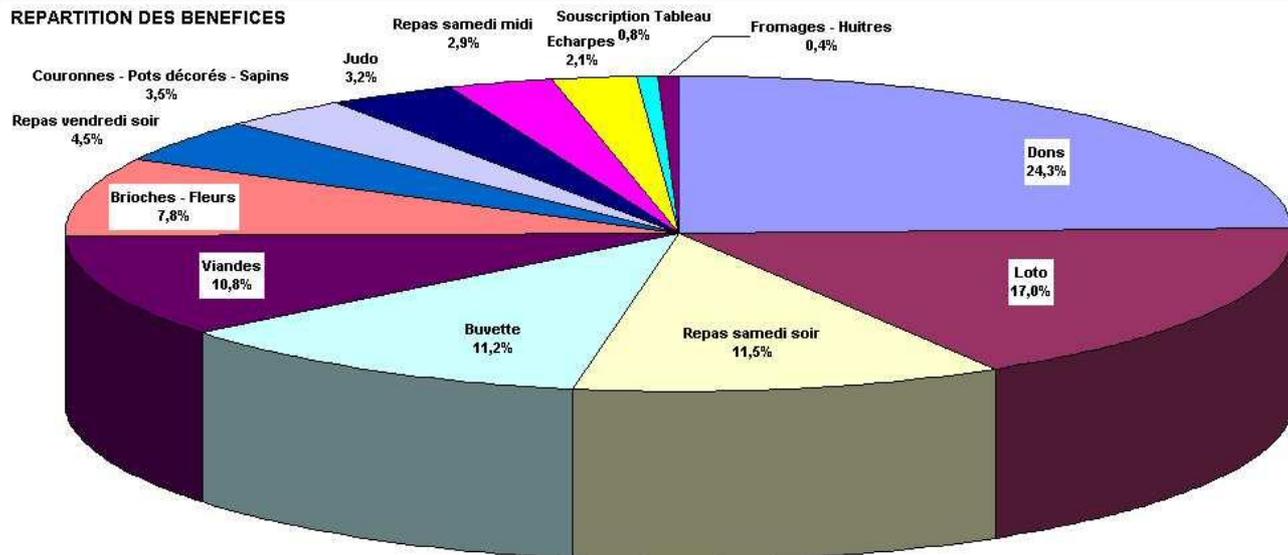
La section « danse country » de l'AEL nous a offert un spectacle aux accents de conquête de l'Ouest Américain.

L'esprit "COUNTRY" qui les anime n'attend plus que votre venue pour vous le faire partager. Tous les jeudis, les répétitions sont des moments de convivialité où ils ont plaisir de



danser sur des musiques entraînantes,  
Pas de chichis ! La tenue est décontractée :  
le Jean : encore le plus simple à trouver.  
les Tiags : si l'on peut !  
le Chapeau : pour le fun !

#### REPARTITION DES BENEFICES



#### BILAN FINANCIER TELETHON 2007

Activités	Dépenses			Recettes			Bilan		
	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total
Dons	-	-	-	168,00	2 016,00	2 184,00	168,00	2 016,00	2 184,00
Loto	720,14	-	720,14	1 640,00	607,00	2 247,00	919,86	607,00	1 526,86
Repas samedi soir	250,09	-	250,09	725,00	561,00	1 286,00	474,91	561,00	1 035,91
Buvette	726,11	-	726,11	1 651,63	78,55	1 730,18	925,52	78,55	1 004,07
Viandes	2 132,98	-	2 132,98	876,72	2 222,05	3 098,77	1 256,26	2 222,05	965,79
Brioches - Fleurs	1 776,62	-	1 776,62	2 288,41	191,00	2 479,41	511,79	191,00	702,79
Repas vendredi soir	129,77	-	129,77	463,60	70,00	533,60	333,83	70,00	403,83
Couronnes - Pots décorés - Sapins	-	-	-	283,00	28,00	311,00	283,00	28,00	311,00
Judo	87,10	-	87,10	374,00	-	374,00	286,90	-	286,90
Repas samedi midi	-	-	-	226,00	30,00	256,00	226,00	30,00	256,00
Echarpes	-	-	-	137,00	51,00	188,00	137,00	51,00	188,00
Souscription Tableau	-	-	-	71,00	-	71,00	71,00	-	71,00
Fromages - Huitres	830,10	-	830,10	596,62	272,45	869,07	233,48	272,45	38,97
Divers	31,00	-	31,00	-	-	-	31,00	-	31,00
Animations - Jeux	269,00	-	269,00	148,14	-	148,14	120,86	-	120,86
<b>TOTAL</b>	<b>6 952,91</b>	-	<b>6 952,91</b>	<b>9 649,12</b>	<b>6 127,05</b>	<b>15 776,17</b>	<b>2 696,21</b>	<b>6 127,05</b>	<b>8 823,26</b>

" Si l'union fait la force, la force n'a jamais fait l'intelligence. "

Pierre Desproges

## COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'assemblée générale du Comité des Fêtes de St Dizier Leyrenne qui a lieu le 24 janvier 2008, le nouveau bureau est composé de :

*Coprésidents :*

Pascal FAURE

et Laurent GROS,

*Trésorier :*

Daniel RABIER

*Trésorière adjointe :*

Elodie PHELUT

*Secrétaire :*

Claudine PHELUT

*Secrétaire adjointe :*

Karine PETIT

*Commissaire au compte :*

Michel GUERRIER

samedi  
**23**  
février  
**2008**

# Concours de Belote

Organisée par le Comité des Fêtes

**Pour la 1er fois à la salle des Fêtes**  
**À partir de 20h00**



autres lots

1er lots jambons

cochon détaillé  
et



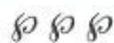
Buffet, Buvette.

Pour tous renseignements 05.55.64.40.30.

J.P.H.S.

## LES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque  
vous présente leurs meilleurs vœux  
pour 2008



Et vous annonce sa prochaine  
manifestation qui aura lieu le

**Dimanche 16 Mars**

pour son **Marché Leyrennois**

avec sa traditionnelle

**Foire aux Boudins.**



Pensez à vos couteaux à aiguiser: un rémouleur sera  
présent ainsi que de nombreux autres artisans...

Dates	Activités	Lieu
Vendredi 22 février	<i>Fils d'Argent</i> : Assemblée Générale	Salle des fêtes
Samedi 23 février	<i>Comité des fêtes</i> : Concours de belote	Salle des fêtes
Dimanche 2 mars	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 8 mars	<i>Foot</i> : LOTO	Salle des Fêtes
Dimanche 16 Mars	<i>A.E.L.</i> : Foire aux boudins et marché leyrennois	Salle des fêtes
Dimanche 30 mars	<i>Tennis club</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 6 avril	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
 Dimanche 13 avril	 <i>L.A.C.</i> : la Leyrennoise 	Commune
Samedi 26 avril	<i>Fils d'Argent</i> : Soirée théâtrale	Salle des fêtes
Dimanche 4 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 18 mai	<i>Tennis club</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 18 mai	Leyrenne patrimoine : Fête du pain	Village
Dimanche 25 mai	<i>Fils d'Argent</i> : repas de la fête des mères	Salle des fêtes

6	2		4		5		8	7
9	1	8	7		2	3	5	4
5		4				6		9
	4	5	9		7	8	3	
	6	9	5	8	1	7	4	
7		2				4		3
8	3	1	2		4	9	6	5
4	5		1	3	9		7	8

## SUDOKU

← facile

Moyen →

8		9	5		3	7		2
6		3		2		8		1
	7	2				3	4	
3	2	7				9	5	6
5	1	8				2	3	4
	9	6				5	8	
7		1		6		4		9
2		5	9		4	6		3

# État civil

## Naissance

Ugolin, André TIXIER né le 3 février 2008

*Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux au bébé.*

## Décès

Monsieur Georges PIERSON (84 ans)

Madame Marcelle BARLET épouse REBEYROLLE (90 ans)

Madame Léa, Noémie CHEZAUD veuve LEBECQ (84 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs  
sincères condoléances aux familles.*

## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative  
de l'Armistice

aura lieu le jeudi 8 mai 2008

à 11 heures

au Monument aux Morts.

Rassemblement à partir de 10 heures 30 à la mairie.